

Déclaration CFDT TDF – CSE de mars 2026

Processus de cession et séparation en deux entités – les salariés attendent plus de transparence de la Direction.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Comex, Mesdames, Messieurs les actionnaires.

En ce mois de mars 2026, la CFDT souhaite vous interpeller sur le processus en cours de séparation et de cession de TDF en deux entités distinctes.

Depuis plusieurs mois, les salarié(e)s vivent dans l'attente d'une visibilité plus claire quant à leur avenir professionnel. Les informations qui circulent, souvent parcellaires, parfois contradictoires, alimentent un climat d'anxiété que la Direction ne peut ni ignorer, ni minimiser.

C'est pour cela que la CFDT souhaite de la Direction une transparence totale et sans équivoque dans la conduite de ce processus. Les salariés ont le droit de savoir :

- Dans quelle entité ils seront affectés, et selon quels critères
- Quelles garanties leurs seront offertes en matière d'emploi, de rémunération et de conditions de travail
- Quel est le calendrier précis des étapes à venir
- Quelles sont les implications concrètes du transfert au regard de leur contrats de travail (conformément à l'article L. 1224-1 du Code du travail)

La CFDT rappelle à la Direction qu'elle peut aller au-delà du strict minimum légal. Dans une période aussi sensible, la confiance se construit par des actes concrets : des réunions d'information régulières, des réponses précises aux questions posées ; rien n'empêche de communiquer en mode projet sur les réflexions en cours. Aujourd'hui la CFDT entend et comprend les inquiétudes des salarié(e)s. Nous ne voyons pas d'un bon oeil la découpe de TDF qui, à notre sens, risque de fragiliser les deux entités.

La CFDT sera vigilante et attentive à chaque étape du processus, nous serons aux côtés des salariés pour veiller à ce que leurs droits soient pleinement respectés.

Nous demandons à la Direction de prévoir, dès ce mois de mars, un point d'information dédié et exhaustif sur l'état d'avancement du processus de cession, les scénarii envisagés, et leurs conséquences sur l'emploi.

Dans ce contexte de vente annoncée de TDF, la CFDT restera totalement engagée pour défendre les intérêts des salarié(e)s et garantir à toutes et tous une protection à la hauteur des enjeux.

Déclaration CFDT TDF – CSE de mars 2026

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

insta [3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

[Threads3telecomsprestatairesidf](#)

[TiktokS3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Documents

[Déclaration CFDT TDF – CSE de mars 2026](#)